COMMUNE DE CHAUDENEY SUR MOSELLE

N°12

Janvier 2018

CALD'INFO

2018 marquera le centenaire de la mort d'Emile Moselly. Prix Goncourt 1907 avec son roman « Terres Lorraines ». Il est né à Paris, mais passe toute sa jeunesse à Chaudeney. Il décède le 2 octobre 1978 dans le train entre Quimper et Lorient mais ne sera inhumé au cimetière du village qu'un an plus tard.

Emile Moselly

Sentier de découverte de Chaudeney-sur-Moselle

12 août 1870, naissance d'Emile Chenin plus connu sous le pseudonyme de « Moselly ». Il passe son enfance et son adolescence à Chaudeney-sur-Moselle.

Auteur régionaliste dont il est un des représentants lorrains significatif ; Son oeuvre littéraire constitue un document retraçant la vie paysanne et les changements de mentalités à la fin du XIXe siècle ; il dépeint le passage d'une civilisation rurale à une civilisation industrielle et citadine.

Emile Moselly,
Lauréat du prix Goncourt 1907

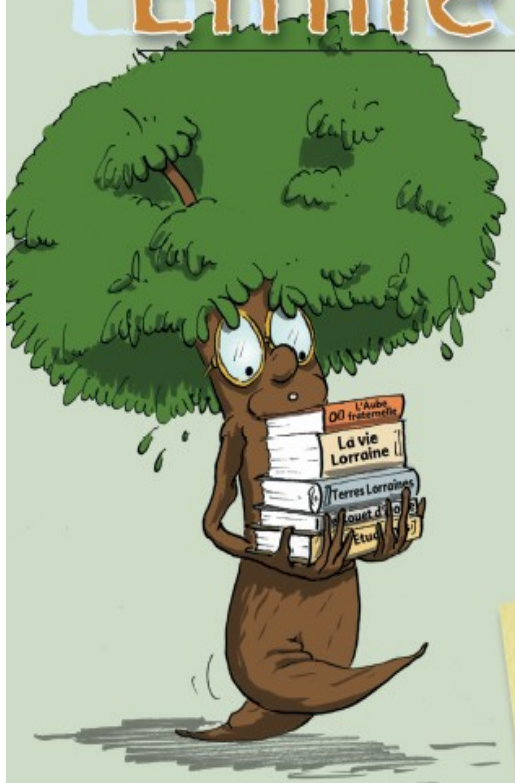

LA MAISON D'ECOLE

J'ai eu le bonheur d'aller à l'école primaire, à l'école de mon village. Elle ne ressemble pas aux bâtisses maussades qu'on voit dans les grandes villes, dont les fenêtres sont garnies de carreaux dépolis, et dont les cours sont pareilles à des préaux de prisons. Il s'en échappe des murmures de voix et des chants résignés, qui disent la mélancolie de l'enfance étouffée entre quatre murs, et ces cages sont vilaines, car on y apprend à méconnaître la vie. Mais pour mes enfants, pour les petits enfants de France, je ne souhaiterais pas d'autre lieu d'apprentissage que mon école.

C'est qu'elle était installée au milieu des champs, au milieu des odeurs printanières comme une ruche. La vie de l'air l'entourait. C'était une grande salle au premier étage de la maison commune, ouverte sur les marronniers de la place, par moments, on voyait la voile brune d'un chaland glissant au ras des toits, et quand on rentrait les foins, les larges voitures frôlaient les murailles, cahotant les faucheurs et les faneuses qui, couchés sur la masse odorante, nous faisaient des signes d'amitié au passage.

L'hiver, quand on célébrait des mariages, le maître s'absentait un instant, et nous remettait à la surveillance d'un moniteur. Grand émoi : la mariée, blanche dans sa robe de noce, s'arrêtait, et regardait par la porte vitrée, nous sourlait...

Emile MOSELLY - 1908

QuiZz

Trouvez dans un rayon de 50 m à partir de ce panneau sa maison natale (photo de la plaque)

Réponse panneau 5 :
En Provence les chênevières sont appelées « caneblère »

le saviez-vous ?

Prix thème

Fondé en 1949 par le Cercle d'Etudes Locales du Toulois, ce prix récompense l'auteur de la meilleure nouvelle ou du meilleur conte d'inspiration lorraine

L'édito du maire

Ce bulletin de janvier est l'occasion de dresser le bilan d'une année 2017 bien chargée pour la commune et de dégager quelques perspectives pour 2018.
Ainsi 2017 aura vu la réalisation d'un certain nombre de grands projets contribuant au « mieux vivre ensemble » qui nous est si cher…
En premier lieu les travaux d'enfouissement et de sécurisation sur la partie haute du village donnent pleinement satisfaction tant du point de vue de la sécurité des piétons que de celui de l'embellissement du cœur village. Si ces travaux ont occasionné quelques gênes, la concertation permanente entre la commune, le maitre d'œuvre ont permis de réaliser un travail de qualité en respectant les délais et…les coûts du marché.
Parallèlement à ces travaux, nous avons profité de la présence de l'entreprise Pariset pour réaliser une réfection des trottoirs dans des zones jugées prioritaires au regard de ce qui nous semble être l'intérêt général. On peut comprendre l'impatience de certains à « faire partout, tout de suite !» mais les contraintes budgétaires obligent à dégager des priorités que nous assumons. Nous continuerons cet effort en 2018…
Ces travaux complétés par l'aménagement paysager de la place Maurice Carême, le remplacement de la toiture de la maison du temps libre et la rénovation et la mise en sécurité des jeux d'enfants à coté de l'école primaire contribuent à l'amélioration du cadre général du village. Ce souci d'embellissement doit être porté par tous. Chacun y contribue par l'entretien de son environnement proche…
L'étude d'urbanisme menée sur le secteur de la Croix Vannier a été très riche en enseignement et dégage des perspectives pour les 15 à 20 ans à venir. La restitution de cette étude lors de la réunion publique de novembre a été très suivie et montre votre attachement à notre village et à son devenir.
Ainsi la création de 4 logements neufs par an semble être une hypothèse réaliste pour assurer le renouvellement de la population et maintenir le dynamisme du village. Cette étude nous donne des arguments forts dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU à l'échelon intercommunal. Ce document fixe les règles de l'urbanisme à l'échelle du village : où peut-on construire, dans quelles conditions, quelles priorités… ? Pour l'heure, la seule zone potentiellement aménageable est celle des Brascottes. En concertation avec les propriétaires, nous ouvrirons ce chantier dès 2018.
Parmi les autres perspectives, la rénovation de l'éclairage public grâce aux aides de l'Etat (programme territoire à énergie positive) nous permettra de faire des économies importantes sur la facture d'électricité. L'aménagement des entrées du village se fera dans le double souci de préserver des espaces de stationnement hors trottoirs et, surtout, de contribuer, par des aménagements adaptés, à réduire la vitesse de certains automobilistes. Il s'agit, là, de répondre à une préoccupation très souvent formulée par les riverains.
A l'occasion de ce dernier bulletin, je remercie vivement l'équipe municipale pour son dévouement et plus généralement toutes les personnes qui œuvrent d'une façon ou d'une autre à la vie et à la vitalité de Chaudeney.

Bonne année 2018 .
Emmanuel PAYEUR

Sommaire

- *L'édito du maire* P.2
- *Circuler en sécurité* P.3
- *Les vœux du maire* P.3
- *Don de sang : il faut se mobiliser !* P 4
- *Les magazines de la médiathèque* P.4
- *Le repas des aînés en images* P.5
- *Denis Lesage raccroche les casseroles* P.5
- *Urbanisme : la Croix Vannier* P 6/7
- *Ecoles : quoi de neuf ?* P. 8
- *Les familles tortues* P.8
- *ATPCV : convergence avec les-élus* P.9
- *Tri sélectif* P.9
- *Bilan Téléthon* P.10
- *Les affouages* P.11
- *La retraite d'André Mandron* P.11
- *La Joie de Vivre fête les Rois* P.11
- *Infos pratiques / Etat civil / Agenda* P.12

Circuler en sécurité

J. Bombardiéri

Dans plusieurs rues du village, la circulation a été modifiée suite aux travaux et aménagements réalisés courant 2017. Le but recherché était de renforcer la sécurité des piétons et des véhicules.

Nous constatons que dans les rues concernées les objectifs sont atteints. Toutefois pour quelques rares personnes, les habitudes sont tenaces, par exemple :

- rue Gaston Bicquelet, le nouveau sens interdit n'est pas toujours respecté, il convient de préciser que ce sens interdit s'applique à tous les véhicules et seulement les habitants de cette rue ont une dérogation pour entrer à leur domicile ainsi que les gros engins agricoles.

La zone de rencontre concerne les rues de l'Eglise, Gaston Bicquelet et une partie de la rue Moselly. Elle est signalée par ce panneau et un marquage au sol. Dans ce secteur, c'est le piéton qui est prioritaire et les plus nombreux à se déplacer sont les enfants des écoles, alors pensez-y.

Rappel : la vitesse est limitée à 20 km/heure.

Nous entendons aussi les réclamations :

- pour la vitesse excessive de certains conducteurs.
- pour des stationnements qui sont considérés dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages.

Après ces phases d'informations et de sensibilisation, en cas de non-respect des règles, la gendarmerie sera amenée à dresser des contraventions.

Des réfections et aménagements divers seront poursuivis en 2018.

Cérémonie des vœux

J. J. Attenot

Une bonne centaine de personnes s'est retrouvée à la salle Maurice Bouchot pour la cérémonie des vœux du maire. : Dominique Potier, député, Alde Harmand, vice-président du conseil départemental, les maires, ou leur représentant, de villages voisins (Toul, Pierre-la-Treiche, Villey-le-Sec, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Gondreville, Velaine-en Haye, Bouvron, Charmes-la-Côte, l'adjudant-chef Sandri, représentant la gendarmerie de Toul, les responsables des associations, les enseignantes, le personnel communal et de nombreux habitants. Après une rétrospective sur les évènements de 2017 (travaux du haut du village, mise en sécurité de plusieurs rues, toiture de la Maison du Temps Libre, terrain de jeux des tout-petits…) Emmanuel Payeur a annoncé les chantiers qui seront mis en œuvre dans l'année qui vient. L'étude de la sécurisation de l'entrée du village (vitesse , stationnement, cheminement piétonnier), la poursuite de l'aménagement des trottoirs, la rénovation de l'éclairage public dans le cadre du projet Territoire à Energie Positive, le lancement d'une étude pour l'aménagement de la zone des Brascottes…

Cette soirée a également été l'occasion de mettre à l'honneur Alain Sommaruga, bien connu comme organisateur de la Caldé dont on fêtera la trentième édition en septembre prochain, il est aussi un citoyen engagé au sein du conseil municipal depuis 20 ans. A ce titre et au nom du préfet de Meurthe-et-Moselle, Dominique Potier lui a remis la médaille d'argent communale, départementale et régionale, une récompense bien méritée

Don du sang : il faut se remobiliser !

J-J Attenot

Gauthier Lance sportif de haut niveau et jeune donneur. Il a effectué son deuxième don lors de la dernière collecte

Avec seulement 37 donneurs présentés (35 prélevés dont deux nouveaux), les Donneurs de Sang de la Boucle de la Moselle étaient un peu déçus de la faible mobilisation lors de leur dernière collecte. Même si Villey-le-Sec (64) et Dommartin-lès-Toul (47) ont fait de bons scores, le total annuel ne s'élève qu'à 177 donneurs présentés, la plus faible participation depuis la création de l'association. Alors pourquoi ? Certains mettent en cause le nouvel affichage, bleu et blanc (avec quand même une goutte de sang rouge !), qui attirerait moins l'œil que les anciennes affiches, orange-fluo, visibles de plus loin et d'un format plus important ou encore le tractage dans les boîtes aux lettres qui a également été supprimé par l'EFS (Etablissement Français du Sang). Les donneurs réguliers sont toujours bien informés (courrier, mail, SMS), mais c'est le recrutement qui pêche, ce sont les potentiels nouveaux donneurs qui manquent à l'appel. Quand on sait qu'en France, seulement 4% des personnes en âge de donner viennent tendre le bras lors d'une collecte, il y a encore du chemin à parcourir sur la route de la solidarité. Il faut bien souvent une catastrophe (Bataclan, attentat de Nice, accident de bus) pour voir un élan spontané, mais cela n'est qu'une goutte de sang dans l'océan des besoins auxquels l'EFS doit répondre 365 jours par an : il faut 10.000 dons chaque jour pour couvrir la demande des hôpitaux. 2018 commence, c'est le moment de prendre de bonnes résolutions ! La prochaine collecte organisée par les DSBM aura lieu le 23 janvier, de 16 h 30 à 19 h 30 à Villey-le-Sec, on vous-y attend. Si vous ratez celle-ci, vous pourrez vous rattraper le 30 mai à Pierre-la-Treiche ou le 10 août à Dommartin. Vous pouvez également vous rendre tous les jours, avec ou sans rendez-vous, à l'EFS, 85/87 Boulevard Lobau à Nancy.

Contact : la présidente des DSBM : Laurence Renaudin au 06.74.84.89.55.

Plus d'infos sur internet : www.dondusang.net

Zoom sur les magazines en prêt à la médiathèque

C. Attenot

Le service dispose d'une dizaine de magazines. Le dernier numéro est consultable sur place et les autres sont empruntables, selon le règlement intérieur.

Pour les plus jeunes : mes premiers « **j'aime lire** », idéal pour apprendre à lire avec une histoire adaptée au rythme des lecteurs débutants racontée sur CD, une bande dessinée, des mots sont expliqués et un coin des parents.

Pour les 4-8 ans : « **wakou** » : une histoire en photos, un cahier de jeux, un petit reportage pour les petits curieux de la nature.

Pour les ados : deux revues :

- « **Géo ado** », magazine pour notre planète, enquête, reportage, planète ados, BD
- « **Sciences et vie juniors** » : thèmes d'actualité abordés sous forme de dossiers, enquêtes, réponses scientifiques à toutes questions que se posent les jeunes. Un Hors-série par trimestre avec un dossier traité en profondeur comme par exemple : « 25 trésors mystérieux qui chamboulent nos connaissances » paru en décembre 2017

Pour tout public :

- « **60millions de consommateurs** » un dossier complet sur des articles de consommation et pour guider nos achats : études comparatives, rapport qualité-prix.
- « **Ca m'intéresse** » pour les curieux qui veulent en savoir plus sur tout. Ex : 10 pages présentant 33 éco-gestes pour préserver la planète et dépenser moins (septembre 2017)

Pour les bricoleurs et amateurs de mode, travaux, déco, jardin :

- « **Modes et travaux** » : de la déco à réaliser assez facilement sous forme de tutos, de la cuisine et des astuces pour la maison.
- « **L'ami des jardins et de la maison** » **:** un cahier d'expert chaque mois sur des réalisations guidées, l'idée de Stéphane Marie chroniqueur télé, des recettes adaptées à la saison et des aides à la consommation.

Des revues spécialisées qui sont très appréciées de nos lecteurs :

- « **Etudes Touloises** », un des derniers abonnements souscrit, c'est la revue du Cercle d' Etudes locales du Toulois. Elle nous fait découvrir notre riche patrimoine ainsi que la publication chaque année du prix Moselly attribué en hiver.
- « **Santé sport magazine** » : un mensuel référence santé de tous les sportifs avec des articles documentés sur le corps, la pratique du sport, les programmes d'entraînement….

Les horaires : lundi et vendredi de 18h à 19h, mercredi de 16h à 19h.

Ambiance et gastronomie au menu des aînés.

J-J Attenot

C'est toujours un rendez-vous important pour de nombreuses personnes, un moment de rencontre, de retrouvailles, de convivialité, le repas des aînés a accueilli cette année 70 personnes de plus de 65 ans. Le club cuisine des hommes de la MJC, drivé par Denis Lesage, avait mis les petits plats dans les grands et les convives n'ont pas été déçus. Avec des nems au cantal et au lard, un carré d'agneau accompagné de sa purée de vitelotte et potiron et une duxelles de champignons, fromages, salade et pour terminer, une briochette au caramel salé sur un coulis de poires. Le service était assuré par l'équipe de Familles Rurales et quelques conseillers municipaux

Denis rend son tablier

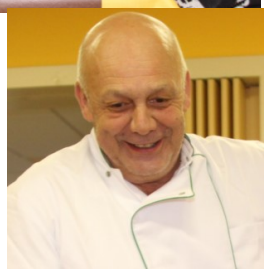

Après des années passées aux fourneaux pour préparer les repas des aînés, mais aussi le buffet des vœux du maire, et compte tenu de ses activités professionnelles, Denis Lesage a décidé de raccrocher les casseroles. Pour le remercier de ces années de dévouement au service de la population, E. Payeur lui a remis, au nom de la municipalité, deux plats en pâte de verre de Vannes-le-Châtel.

Lors de la soirée publique du 17 novembre à laquelle participait une cinquantaine de personnes, le cabinet « tracer la Ville », l'EPFL et la commune ont rendu publique les résultats de l'étude.

L'idée générale qui guide ce projet est qu'un village doit pouvoir maintenir une certaine vitalité, assurer un niveau de service équivalent (école, périscolaire…) et que pour cela il doit se renouveler et offrir du foncier accessible à la construction.

Au regard des caractéristiques démographiques et sociologiques de Chaudeney, ce renouvellement passe par la création minimum de 4 maisons par an. Réparti de façon équilibrée sur 10 ans, cela fait 40 logements neufs. Le souhait de la commune serait également d'avoir du logement mixte : Maison de type F2/F3 pour des jeunes couples primo-accédant à la propriété, du logement locatif, du logement adapté à nos ainés…

L'étude montre que les possibilités d'extension urbaine sur Chaudeney sont très limitées. Si l'ancien PLU prévoyait 4 zones à urbaniser (**Schéma 1**) dans le cadre d'un aménagement collectif (Zones AUa), le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a largement amputé ces 4 Zones (**Schéma 2**) essentiellement pour des raisons écologiques et pour préserver les terres agricoles. (Zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) en vert)

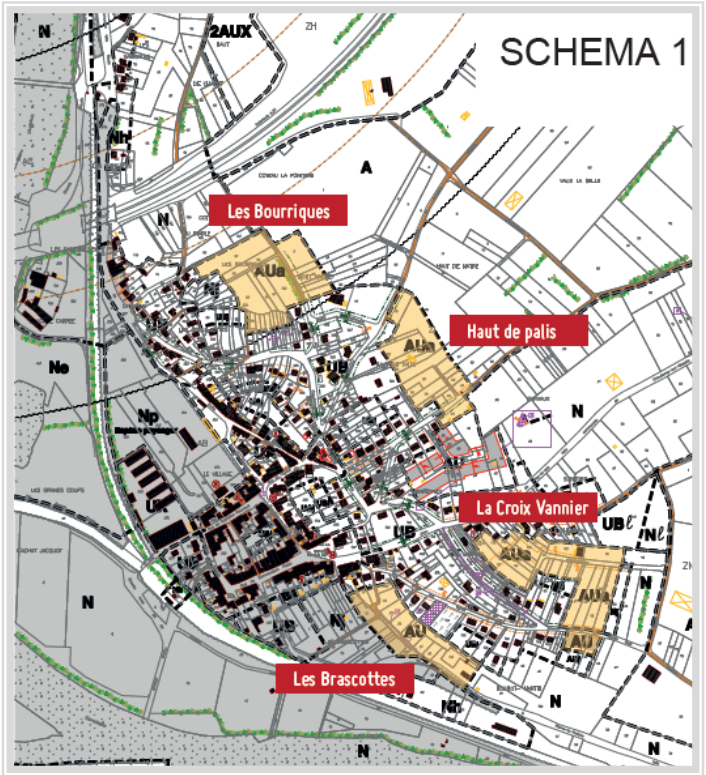

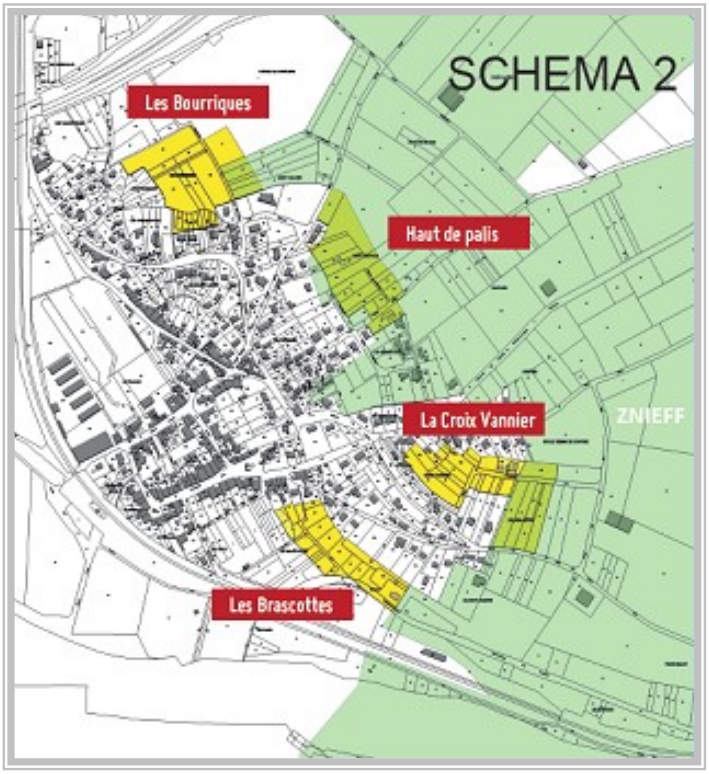

L'intérêt de cette étude aura été de montrer qu'en prenant en compte toutes les contraintes (biodiversité, incidence sur les réseaux techniques, dureté du foncier, réglementation et sensibilité au paysage) (**Schéma 3**) la zone dite des « Brascottes » située derrière le cimetière semble être la priorité pour les prochaines années, même si cela n'est pas une réponse suffisante sur le long terme.

L'étude qui portait sur la Croix Vannier , dernière « dent creuse » du village, a permis, à partir de l'entretien de chaque propriétaire, de montrer qu'une majorité ne semble pas opposée à un aménagement à moyen terme . Ce dernier pourrait prendre la forme d'une AFUA (association foncière urbaine autorisée) ou d'un PUP (Projet Urbain Partenarial). Ces deux solutions permettent la participation des propriétaires.

Le **schéma 4** ci-dessous résume les avantages et inconvénients des deux procédures.

Une synthèse de l'étude est disponible sur le site internet de la commune

http://
www.mairiedechaudeney.com/

LE DEVELOPPEMENT URBAIN

Comparaison des 4 secteurs à urbaniser dans la commune

SCHEMA 3

Sites	Contraintes en matière de Biodiversité	Incidence sur les réseaux techniques	Dureté du foncier	Contraintes réglementaires	Sensibilité au paysage
1. Les Bourriques	3	3	3	3	3
2. Haut de Palis	4	3	4	4	4
3. La Croix Vannier	2	2	4	3	2
4. Les Brascottes	1	3	2	1	2

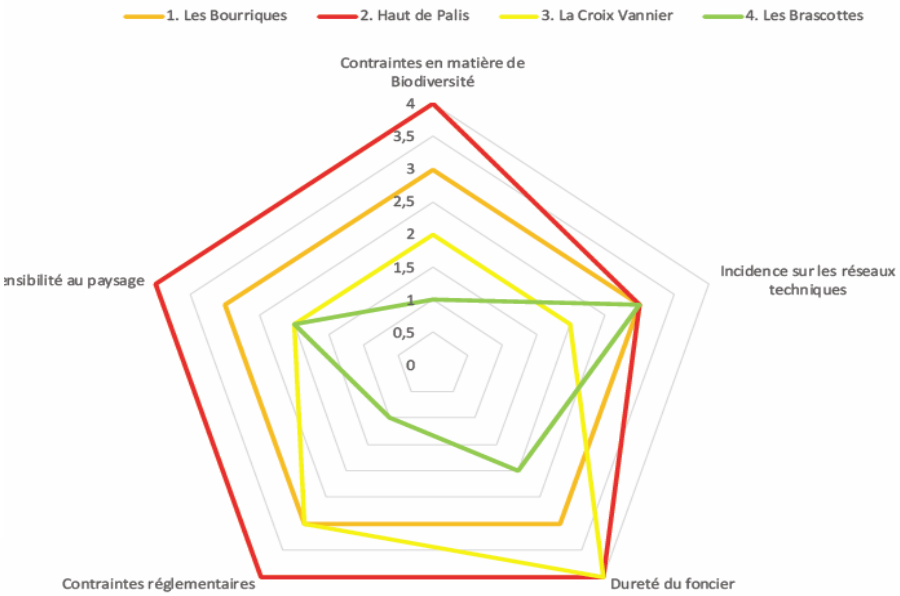

COMPARAISON DES PROCÉDURES

AFUA & PUP

SCHEMA 4

AFUA

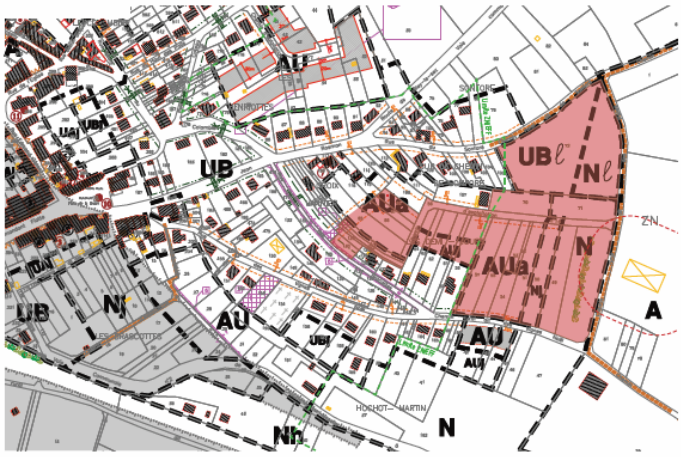

- Remembrement puis aménagement des terrains pour les rendre constructibles : feuille blanche permettant un aménagement cohérent et efficace
- Nécessite l'accord de 2/3 des propriétaires possédant 2/3 des surfaces
- Procédure complexe : 2 enquêtes publiques, un arrêté préfectoral pour créer l'AFUA et un arrêté préfectoral de remembrement
- Chacun participe et est associé à toute la démarche : association syndicale, proportionnalité, paiement ou apport en nature
- Les propriétaires bénéficient d'un droit de délaissement
- La commune participe en tant que propriétaire et peut s'engager à acquérir les propriétés en cas de délaissement
- La commune peut prendre l'initiative de définir un périmètre «d'AFU de projet»

PUP

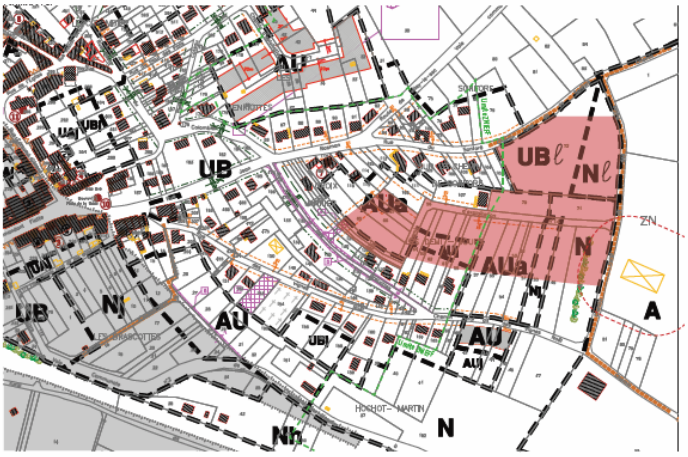

- Réalisation des équipements publics nécessaires par la commune pour rendre les terrains constructibles dans une «zone de PUP» : l'emprise desservant les unités foncières doit être maîtrisée par la commune
- Pas de remembrement
- Périmètre, programme des équipements publics et modalités de péréquation déterminés par délibération du Conseil Municipal
- Obligation de conventionner avant toute demande d'autorisation d'urbanisme
- Financement par les propriétaires : proportionnalité, paiement ou apport en nature, échelonnement et dates de paiement
- Régime fiscal spécifique : exonération de la part communale de la Taxe d'Aménagement pendant 10 ans

Ces éléments nous donnent des arguments forts pour négocier le futur PLU à l'échelle intercommunale (PLUi) dont le chantier s'ouvrira cette année. Si nous souhaitons garder à Chaudeney son caractère rural, il est néanmoins de notre responsabilité d'en assurer la vitalité et l'avenir. Cela passe par ce type de projection à long terme avec un urbanisme maitrisé plus que subi.

Ecoles : quoi de neuf ?

N. Morel

La rentrée 2017 s'est très bien passée.

En maternelle 47 enfants pour deux classes

- Mme COLIN : 13 petits et 10 moyens
- Mme LORRAIN : 11 moyens et 14 grands

En primaire 53 élèves.

- CP : 17 élèves
- CE1 et CE2 : 18 élèves
- CM1 et CM2 : 18 élèves.

20 élèves viennent de Pierre la Treiche et de Villey le sec et voyagent en bus.

Pour sécuriser la cour de la maternelle nous avons installé un nouveau portail et remis en état les accès aux classes.

L'année dernière, 77% des enfants étaient inscrits aux N A P.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle étudie actuellement l'organisation de la rentrée 2018-2019 afin de décider si le rythme scolaire restera à 4 jours et demi ou reviendra à 4 jours.

Nous avons transmis aux familles, enseignants et animateurs un questionnaire très complet afin de recueillir l'avis de chacun et de prendre la décision pour le meilleur des enfants. La décision sera prise par le conseil syndical, après avis du conseil d'école, avant les vacances de février.

Familles tortues très actives

J-N Cuiengnet

Entre Halloween, la saint Nicolas et le nouvel an, nos petites tortues n'ont pas arrêté !

Pour Halloween la chasse aux bonbons a été plus que fructueuse, et le butin fut partagé entre tous ces petits fantômes, sorcières et diablotins.

Puis le Saint-Nicolas et le boucher passèrent dans les rues de Chaudeney, et furent accompagnés d'un cortège d'enfants sages préférant les bonbons du Saint-Nicolas au regard sévère du boucher.

L'année arrivant à son terme, une partie des tortues décida de se retrouver pour fêter la nouvelle année ensemble. Au programme, une grande tablée de victuailles, un dancing-floor pour danser jusqu'au bout de la nuit, le jeu des chaises musicales et le lancer de doudous qui ravirent petits et grands !

Ce fut encore une belle année passée au sein des familles tortues et nous espérons toujours vous voir plus nombreux aux rendez-vous hebdomadaires du samedi en fin d'après-midi. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de la « newsletter » ce qui vous permettra de connaitre les horaires de nos activités !

Contact : Gwenaelle CORFA : gwenaelle.j@hotmail.fr ou 06 61 45 69 96

ATPCV : convergences « associations–élus du Toulois » J-P Croiset

Concernant le projet A31bis et à l'initiative de l'ATPCV, les associations ATPCV, COB 21 et Flore 54 avaient demandé à rencontrer le député Potier et les élus du Toulois afin de faire le point sur l'avancement du projet et dégager des positions communes pour être plus forts dans les instances de concertation. L'ATPCV a été reçue par Dominique Potier le 24 novembre à sa permanence, les associations (ATPCV, COB 21 et Flore 54) ont rencontré le collectif des élus du Toulois le 20 décembre dans les locaux de la CC2T à Ecrouves. Ces deux réunions ont permis de rapprocher les lignes et de déboucher sur les convergences suivantes :

- remédier rapidement à l'engorgement de l'A31 afin de sécuriser et d'améliorer les conditions de déplacement.
- donner la priorité à l'aménagement sur place de l'actuelle A31 : élargissement à 2X3 voies dont l'une serait réservée aux transports en commun et au covoiturage, reprise des échangeurs urbains, mise aux normes européennes (bacs de rétention des eaux pluviales, murs anti-bruit).
- asseoir le financement des aménagements sur une écotaxe régionale.
- intégrer la problématique de l'A33 dans le projet A31 bis.
- prendre en compte dans les études les solutions alternatives en matière de mobilité afin de sortir du "tout routier" : ferroutage, transport de marchandises par le train, transport fluvial pour les produits pondéreux.
- et bien entendu renvoyer aux oubliettes de l'histoire la construction d'un barreau autoroutier Gye-Dieulouard, de surcroît concédé, dont le coût avoisinerait, selon les variantes de tracé, entre 700 et 800 millions d'euros et dont l'efficacité en terme d'attractivité reste à démontrer.

L'ATPCV se félicite de l'état d'esprit constructif qui a animé ces réunions, fédérateur et porteur d'une nouvelle dynamique capable de faire douter le maître d'ouvrage sur le bien- fondé du projet.

Des échéances à venir décisives pour le projet A31bis :

- synthèse des Assises de la mobilité (janvier 2018) : consultation nationale sur la politique des transports (septembre à décembre 2017)
- réunion du Comité de pilotage du projet A31 bis (1er février 2018)
- loi de programmation des projets et infrastructures prioritaires pour les 5 prochaines années (1er trimestre 2018) :

Elus et associations dans la même direction

Les containers de tri sélectif D. Lesage

Un petit rappel aux habitants concernant le tri sélectif. Deux emplacements sont mis à disposition des habitants, pour trier vos ordures ménagères.

1) Ecole du Mont Hachey : Tri de bouteilles en verre, bouteilles plastique, boîtes métalliques, carton, journaux, prospectus et un endroit spécifique pour le textile.

2) Place Maurice Carême : Tri de bouteilles en verre, bouteilles plastique, boîtes métalliques, carton, journaux, prospectus.

Malheureusement, nous constatons à plusieurs reprises, que des gens laissent à coté des bennes, des cartons ou objets correspondants ou pas à ce type de benne.

Pour éviter de voir ces cartons ou déchets se promener au grè du vent dans les rues du village, merci de déchiqueter les cartons et autres pour les faire rentrer dans les containers.

Nous profitons de ce bulletin municipal, pour vous informer que dans quelques temps, la déchetterie route de Verdun sera accessible avec un badge électronique. (à retirer au siège de la CC2T à Ecrouves).

Nous vous rappelons que le bien être de tous est de garder ces lieux propres.

Nettoyons la nature

Une opération « Nettoyons la nature » aura lieu au printemps. Elle aura pour but de ramasser les déchets déposés, par des personnes malveillantes, aux alentours du village et le long de la Moselle, tels que : des huiles de vidange, des plaques de Placoplatre, des pneus, et autres objets hétéroclites. Nous informerons la population de cette opération par un tract dans les boîtes aux lettres .

N'oublions pas cette devise ***« Un petit geste pour chacun, un grand geste pour la planète »***

Le Téléthon : la solidarité au rendez-vous

M-C Paxion coordonnatrice Téléthon

Depuis sa création en 1987, le TELETHON est un exemple de combat citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider et de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

Au niveau national, le 31ème TELETHON a démarré sur un air de Johnny « je te promets » mais le compteur au bout des 30 heures affiche 75,6 millions d'euros de promesse de dons, en baisse par rapport à 2016.

A Chaudeney-sur-Moselle ce 31ème TELETHON a démarré à la salle M. Bouchot par une animation non-stop où tous les bénévoles mettaient leurs muscles à l'effort pour préparer : : 85 pizzas, 50 gaufres, 10 litres de vin chaud. Le jeu du fakir et les enveloppes ont fait près de 150 gagnants : montre, panier garni, perche à selfie, etc...

La boutique Téléthon, les jeux, les objets fabriqués (attrape-rêves), la restauration ont permis de récolter la somme de 1.198 €, le « point don » 934 € et le repas organisé avec l'Interthon1.865 €.

L'animation, les dons, le repas nous ont permis de totaliser à Chaudeney la somme de 3.997€.

A quoi servent vos dons à l'AFM Téléthon ?

Faire un don à l'AFM TELETHON, c'est aider les chercheurs à développer des thérapies innovantes pour guérir les maladies rares. C'est aussi aider à mettre en place de nouvelles actions sociales pour accompagner les malades et familles à chaque étape de la maladie.

En 30 ans, grâce à vous c'est tout un pan de la médecine mondiale qui a fait un incroyable bond en avant.

Chaque année vous êtes à nos côtés, nous en sommes fiers et heureux.

Un grand merci aux commerçants, entreprises, municipalités pour leur générosité, leur contribution, aux donateurs venus déposer leur don et à vous tous qui avez participé et surtout continuez. Grâce à vous des batailles livrées, des révolutions engagées, des victoires remportées…

Tous nos meilleurs vœux pour 2018 et RDV au prochain TELETHON le 7 et 8 décembre 2018.

Espaces naturels sensibles
Préserver la nature de la Meurthe & Moselle

Programme des sorties nature de la CC2T :

Voir les dates et lieu dans l'agenda en dernière page

Les activités de la MJC : il n'est pas trop tard pour vous raccrocher à un groupe si vous avez raté le départ.

Relaxation : mardi 19h-20h30

Qi-Gong : vendredi 13h30-15h

Pilates : mercredi 19h-20h

Zumba : mercredi 20h-21h

Zumba junior : mercredi 18h-19h

Club cuisine : réservé aux hommes

Adhésion à la MJC : adultes 9€, enfant (moins de 15 ans) 6 €, famille (2 et +) 12€

Contact : Nadine Morel au 03.83.64.21.31.ou Béatrice Dessoliers au 06.72.38.71.27. (après 18h)

Courriel : mjcchaudeney@gmail.com

Dispositif « *Participation Citoyenne* »

Rappel des coordonnées des référents :

Dominique Beaudart : 03.83.64.11.92, Pierre Javelle : 03.83.43.15.45, Gérard André : 03.83.43.43.09 .

Balayage des rues

Prévisions des passages de la balayeuse pour 2018 :

le 21/02, le 18/04, le 18/06, le 08/08, le 04/10 et le 04/12.

Afin de permettre le passage de la balayeuse, les riverains sont priés de ne pas garer leurs véhicules le long des trottoirs.

Affouages : 59 feux

J.J.A.

L'affouage n'est pas un droit, comme certains le pensent, mais un choix fait par le conseil municipal. Et pas le plus facile ! En effet, partager un volume de bois « estimé » par l'ONF en parts plus ou moins égales n'est pas chose aisée. Le volume, d'abord, est estimé en fonction du diamètre de l'arbre mesuré à 1,30 m du sol pour « le bois debout », c'est-à-dire les perches de moins de 30 cm de diamètre à abattre (pour des raisons de sécurité, les diamètres supérieurs sont abattus par un bucheron professionnel). Pour les houppiers, c'est-à-dire ce qu'il reste quand on a prélevé la grume (le tronc) qui sera vendue en bois d'œuvre au profit de la commune, l'estimation est beaucoup plus aléatoire, surtout quand plusieurs têtes d'arbres sont enchevêtrées. Ensuite, il y a la qualité du bois. Tout le monde souhaiterait n'avoir que du charme, du chêne et du hêtre dans sa portion mais il y a aussi dans notre forêt des bois moins nobles (tilleul, bouleau, érable, frêne) mais qu'il faut néanmoins exploiter pour faire de la place aux essences qu'on souhaite privilégier pour leur valeur marchande. (le chêne en ce moment mais ça peut changer). Et pour terminer, la facilité d'exploitation. Toutes les parts ne peuvent être en bordure de chemin et dans certains cas, l'accès est impossible avec un véhicule et le bois doit être sorti à la brouette ou à dos d'homme jusqu'à la ligne ou au chemin le plus proche. Le tirage au sort est le moyen le plus équitable pour répartir ces parts plus ou moins égales selon les critères ci-dessus.. La commission des bois fait de son mieux pour contenter tout le monde.

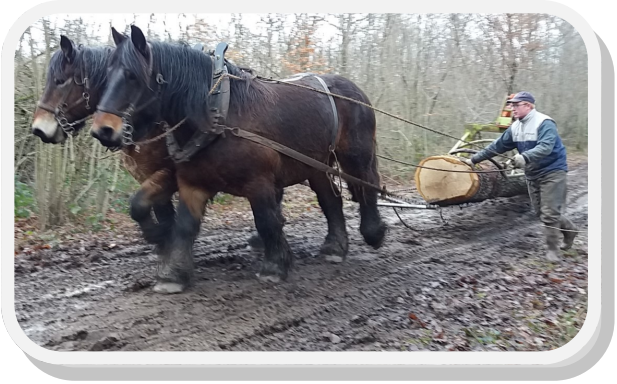

Cette année, 59 personnes se sont inscrites.

La retraite pour André Mandron

Après presque 30 ans de services à la mairie, André Mandron prend une retraite bien méritée. Commencée dans les années 70, sa longue carrière est passée par la maçonnerie puis l'usine d'engrais d'Ecrouves qui, à la suite de sa fermeture, a conduit André à devenir le premier agent technique employé par la commune. Bricolage, balayage, tonte, arrosage, jardinage, entretien du cimetière, un tas de petites tâches quotidiennes qui semblent anodines mais, très importantes pour les habitants et l'image du village. Pour fêter son départ, le maire et la municipalité actuelle mais aussi l'ancienne équipe municipale ainsi que ses collègues se sont retrouvés, avec le nouveau retraité, autour d'un pot de l'amitié. Un panier garni ainsi qu'un chèque-cadeau lui ont été remis pendant que son épouse, Evelyne, recevait une jolie orchidée. On lui souhaite une bonne et longue retraite.

La Joie de Vivre fête les rois

B. Balcérowiak

Le club "La Joie de Vivre" s'est réuni ce jeudi pour les habituelles parties de belote ou de scrabble mais aussi partager la galette des rois. Ce sont Jacky et Marie-Claude qui ont été les rois et reine du jour..
Le club n'est pas seulement réservé aux personnes "âgées" mais à tous ceux et celles qui désirent passer ces bons moments avec nous, tous les jeudis après-midi.

D'autre part , Temps libre et Découvertes de Familles Rurales vous proposent des sorties, soit dans la région pour une journée ou pour une semaine et une destination plus lointaine : en juin 2018 c'est la visite de la Sardaigne qui est au programme.

Pour tous renseignements ,vous pouvez vous adresser à Bernadette Balcerowiak au 03.83.64.53.26.

Infos pratiques

Déchèterie communautaire : route de Verdun à Toul

Horaires d'été : 1er avril au 31 octobre
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de **9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00**
Jeudi de **13 h 30 à 18 h 00**

Horaires d'hiver : 1er novembre au 31 mars
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de **10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30**
Jeudi de **13 h 30 à 16 h 30**

Déchèterie « déchets verts » : rue du Stade à Dommartin lès Toul
Horaires : ouverture du 1er avril au 31 octobre
Lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 00

Etat-civil

Naissances :

- Eva BELLOCHE née le 27 septembre
- Gaspard LAUBERTAUX né le 25 novembre
- Gaspard RENY né le 27 décembre

Décès :

- M. Bernard MILLET décédé le 7 décembre

Transports

MOVIA:
Une ligne de transport public existe sur le village. Elle dessert le centre ville de Toul et les gares ainsi que la zone commerciale de Dommartin. Ce transport intervient à la demande en appelant le **03.83.64.48.48. Tarifs**: 0,80 € l'unité par ticket de 10 voire 0,40 € pour les tarifs réduits. (infos : *www.movia.fr*)
La mairie ne délivre plus de tickets de bus. L'accès au bus se fait dorénavant grâce à une carte rechargeable en vente à la boutique Movia située à la gare routière de Toul, 17, cours Poincaré.
***12 minutes** : c'est le temps que met Movia pour aller de la mairie de Chaudeney à la gare SNCF de Toul.*

L'agenda

19 janvier : 19h00, Assemblée générale de la MJC « les Naux » à la salle du conseil de la mairie.
20 janvier : 19 h 00 Assemblée générale du Rétro-Club Citroën du Toulois à la salle Maurice Bouchot.
23 janvier : 16h30-19h30, collecte de sang à la salle des fêtes de Villey-le-Sec.
27 janvier : 9h30–12h, sortie nature «au cœur de l'hiver» à Villey-St-Etienne. Inscription gratuite au 06.45.51.26.02
9 février : 19h30, Assemblée générale des Donneurs de Sang et remise de diplômes. Salle Dom'Inno à Dommartin
16 février : 20h 00 salle de la Mairie, soirée « Mémoire du village » ouverte à tous.
24/31 mars : 9h30–12h, «protection et ramassage des batraciens» à Villey-St-Etienne. Insc gratuite au 06.45.51.26.02
22 avril : 9h30–12h, « Réveil au chant des oiseaux » à Jaillon. Inscription gratuite au 06.45.51.26.02
8 mai : 11h15, cérémonie au monument aux morts pour la célébration de la Victoire de 1945.
19 mai : 14h30-17h,« Secrets d'arbres et d'arbustes » à Villey-St-Etienne. Inscription gratuite au 06.45.51.26.02
25 mai : 20h30-23h, «Contes sous les étoiles et bruits de la nuit» à Villey-St-Etienne. Insc gratuite au 06.45.51.26.02
30 mai : de 16h00-19h30, collecte de sang , salle Poussot à Pierre-la-Treiche.

Infos locales

Mairie de Chaudeney sur Moselle

1, place de la Mairie

Tel : 03.83.43.05.85.

Secrétariat : Lundi : 18 h 00 -19 h 00
Mardi : 16 h 00 -19 h 00
Vendredi : 16 h 00 -19 h 00

Permanences des élus : lundi, mardi et vendredi de 18 h 00 à 19 h 00

site internet : mairiedechaudeney.com
courriel : mairie.chaudeney@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Emmanuel Payeur

Rédacteur en chef :
J-Jacques Attenot

Mise en page :
J-Noël Cuiengnet

Relecture :
E. Payeur, J-Noël Cuiengnet, J. Bombardiéri
M.C. Cordonnier, F. Jeandel

Crédit photos : J-J et C Attenot, la Caldé, G. Jouron, G. Corfa,

Dépôt légal N° 1620 Imprimé par nos soins